



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

1684 ·
· 1914

5

75

416
33
5103
175
17

QUATRIEME ASSEMBLEE ANNUELLE

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

ACT 34 VICT. CH. 7.

1875

BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE

3U03ITOLM18
30R.112-THA2

LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Act 34 Vict. Ch. 7.)

QUATRIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 21 juin 1875.

L'assemblée est présidée par Olivier Robitaille, Ecr., M. D.,
et M. F. R. A. Vézina agit comme Secrétaire.

Le Président lit l'avis public convoquant l'assemblée, en vertu
de la Charte.

On procède à la nomination de deux scrutateurs pour l'élec-
tion des Directeurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

Troisième rapport annuel des Directeurs aux Actionnaires de la
Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport annuel
des affaires de la Caisse pour les douze mois expirés le 31 mai
dernier.

Vous verrez par le bilan qui va vous être présenté, que le
montant au crédit des déposants qui, l'année dernière, était de
\$2,743,054.40 est sensiblement diminué, et cependant nous avons
raison de croire qu'à l'expiration de la présente année financière
nous aurions au moins \$3,000,000 au crédit des déposants.

Cette diminution qui est de \$93,647.93 n'est pas un signe que
le public n'a pas la même confiance dans cette noble et grande

institution, certes, non, puisque les transactions de chaque jour de l'année vont constamment grandissant, et que nous avons ouvert pendant l'année 2312 nouveaux comptes.

Plusieurs causes expliquent cette diminution ; au nombre des principales sont la création de plusieurs institutions monétaires, qui ont pris naissance dans le courant de l'année écoulée. Citons en outre la banque Stadacona et l'assurance Stadacona ; un grand nombre de nos déposants ont pris des actions dans ces deux institutions, et ont retiré leurs dépôts pour payer les versements dûs. Des remises considérables en or ont été faites à l'étranger pour faire face au besoin du commerce, ce qui a forcé beaucoup de détenteurs d'actions de banques, de les mettre sur le marché. De là une baisse considérable, et le déposant en a profité pour placer son argent avec plus d'avantage. Les souffrances commerciales qui arrivent périodiquement, et qui, depuis plusieurs mois, se font sentir dans toute la Puissance du Canada, expliquent suffisamment la diminution dans le montant au crédit des déposants.

Dans notre rapport de l'an dernier, nous vous informions que les directeurs de la Caisse avaient fait acquisition d'un terrain, adjoignant la bâtisse de la banque Nationale ; aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous dire que sur ce terrain nous avons fait construire une maison, en tout, semblable à celle de la banque. La façade de ces deux édifices présente un beau coup d'œil, qui, dans un temps futur, pourra être ornementée. L'intérieur offre toutes les conditions que l'on peut désirer pour des institutions financières. Espace, lumière, voûtes de sûreté perfectionnées, appareil d'alarme pour donner l'éveil en cas de danger. Depuis le 1er de mai, le bureau central de la Caisse a été transporté à cette nouvelle bâtisse. Nous avons aussi jugé nécessaire d'acheter la maison que nous occupons à la Pointe-Lévis, pour ne pas se voir dans la nécessité d'abandonner un local que nous occupons depuis 1868. C'est un poste central et qui convient bien à la Caisse ; nous avons payé cette propriété \$4,000. C'est une acquisition très-avantageuse.

Aux termes de la Loi qui nous régit, nous devons distribuer aux Institutions de charité, le revenu annuel du Capital mis de

côté sur les profits de l'ancien administration. Ce Capital est de \$83,000 dont le revenu, pour cette année, donne \$5,060.

Messieurs, les directeurs éprouvent beaucoup de plaisir en vous informant que le nombreux personnel des employés de la Caisse mérite nos sincères remerciements pour leur bonne conduite. Jusqu'à présent, nous avons toujours eu à nous louer de la bonne administration des affaires, grâce à la grande surveillance du caissier-gérant puissamment aidé par le secrétaire, M. F. R. A. Vézina.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.,

Président.

Dépôts et Remboursements.

Le montant au crédit des déposants, l'an dernier, était de.....	\$2,743,054 40
Les dépôts faits dans les derniers douze mois sont	
à la Haute-Ville.....	\$1,655,998 64
à la Basse-Ville.....	1,432,283 92
à Lévis.....	251,749 51
à St. Roch.....	403,550 24
	<hr/>
En tout.....	\$3,743,582 31
Il a été payé, savoir :	
à la Haute-Ville.....	\$1,754,627 80
à la Basse-Ville.....	1,459,450 79
à Lévis.....	257,718 00
à St. Roch.....	365,433 35
	<hr/>
	\$3,837,229 94
La diminution est donc de.....	93,647 63
Faisant le montant actuel au crédit des déposants de.....	2,649,406 77

La diminution des dépôts se répartit comme suit :	
Pour la Haute-Ville.....\$	98,629 16
Pour la Basse-Ville.....	27,166 87
Pour Lévis.....	5,968 49
	<hr/>
	131,764 52
Moins augmentation à St. Roch...	38,116 89
	<hr/>
	93,647 63
Le montant d'intérêt mis au crédit des déposants	
le 31 mai est de.....	126,821 92
Savoir : Haute-Ville.....\$ 76,683 15	
Basse-Ville.....	31,991 18
St. Roch.....	6,215 26
Lévis.....	11,932 33
	<hr/>
	126,821 92
Le montant d'intérêt, sur dépôts, capitalisé dans	
les onze derniers mois est de.....	846,923 53
Savoir : Haute-Ville.....\$ 649,472 56	
Basse-Ville.....	144,958 88
Lévis.....	42,226 74
St. Roch.....	10,265 35
	<hr/>
	846,923 53
	<hr/>

Compte de Profits et Pertes.

La balance au crédit des profits et Pertes, l'an	
dernier, étai de.....	42,968 10
Après déduction faite des intérêts crédités dans le	
cours de l'année avant la date du 31 mai der-	
nier, il est resté au crédit du compte d'intérêt..	149,020 95
	<hr/>
Faisant en tout.....	191,989 05

De cette dernière somme il a été payé, savoir :

Pour frais d'administration.....	\$	13,955	13	
“ rémunération des directeurs..		1,212	00	
“ intérêt aux déposants.....		126,821	92	
				<u>141.989 05</u>

Balance au crédit de Profits et Pertes.....	\$	50,000	00
---	----	--------	----

Nombre et la Classification des Déposants.

NOMBRE.

Comptes ouverts le 31 mai 1874.....	\$	9734
“ “ durant l'année.		
Haute-Ville	1010	
Basse-Ville.....	545	
Lévis.....	228	
St. Roch.....	529	
	<u>2312</u>	
Comptes Clos.		
Haute-Ville	878	
Basse-Ville.....	497	
Lévis.....	82	
St. Roch.....	101	
	<u>1558</u>	
Augmentation.....		754
		<u>10488</u>
Dépôts actuels.		
Haute-Ville	6228	
Basse-Ville.....	1965	
Lévis.....	1166	
St. Roch.....	1129	
	<u>10488</u>	

Comptes ouverts le 31 mai 1874.....	9734	
Augmentation, Haute-Ville.....	132	
" Basse-Ville.....	48	
" Lévis.....	146	
" St. Roch.....	428	
		<hr/> 10488

CLASSIFICATION.

Haute-Ville, de \$ 1 à \$100.....	\$ 2763	
" " 100 à 400.....	2498	
" " 400 à 800.....	504	
" " 800 à 1200.....	205	
" " 1200 à 1600.....	84	
" " 1600 à 2000.....	38	
" " 2000 et au-delà.....	136	
		<hr/> 6228
Basse-Ville, de \$ 1 à \$200.....	1175	
" " 200 à 400.....	332	
" " 400 à 800.....	241	
" " 800 à 1200.....	93	
" " 1200 à 1600.....	38	
" " 1600 à 2000.....	27	
" " 2000 et au-delà.....	59	
		<hr/> 1965
Lévis, " \$ 1 à \$200.....	933	
" " 200 à 400.....	135	
" " 400 à 800.....	48	
" " 800 à 1200.....	24	
" " 1200 à 1600.....	8	
" " 1600 à 2000.....	4	
" " 2000 et au-delà.....	14	
		<hr/> 1166
St. Roch " \$ 1 à \$100.....	820	
" " 100 à 200.....	127	
" " 200 à 300.....	67	

“	“	300 à 500.....	41	
“	“	500 à 1000.....	47	
“	“	1000 et au-delà.....	27	
				<u>1129</u>
				<u>10488</u>

Actif.

Effets du gouvernement ou débetures de Corporations, municipalités et autres	562,333 67
Prêts garantis par débetures et fonds de banque.	991,264 32
Dépôts dans diverses banques à intérêt et remboursables à demande, etc.....	1,084,016 03
Fonds de charité (débetures Corporation de Québec).....	83,000 00
Fonds de banque possédés avant l'octroi de la Charte.....	254,620 00
Propriétés immeubles de la banque.....	49,432 00
Autres fonds divers.....	54,041 68
	<u>\$3,078,707 70</u>

Passif.

Fonds social de la banque.....	\$1,000,000 00
Moins 75 % non versé.....	750,000 00
	<u>250,000 00</u>
Versé	250,000 00
Dépôts payables après avis ou à demande.....	2,649,406 77
Capital du fonds de charité.....	83,000 00
Autres responsabilités de la banque.....	46,300 93
Profits et Pertes.....	50,000 00
	<u>\$3,078,707 70</u>

Distribution aux Institutions de Charité.

Hospice de la charité, Québec.....	\$ 1,400 00
Société Saint Vincent de Paul, savoir	
Besoins généraux.....	\$600
Bois de chauffage pour les pauvres de Notre-Dame de Québec.....	200
Ditto—pour pauvres de St. Roch.....	200
“ “ de St. Sauveur.....	100
Education des enfants pauvres de Notre-Dame de Québec.....	300
	— 1,400 00
Asile du Bon Pasteur.....	1,060 00
Hôpital du Sacré Cœur.....	600 00
Hospice St. Joseph de la Maternité.....	200 00
Patronage des Ecoles.....	200 00
Asile de Ste. Brigitte.....	200 00
	<hr/>
	\$5,060 00
	<hr/>

RAPPORT DES AUDITEURS.

*A Messieurs les Directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame
de Québec.*

Messieurs,

Nous avons minutieusement examiné les livres de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec dans toutes les opérations de l'année expirée ce jour. Nous avons, de plus, vérifié les valeurs de l'institution, et nous sommes heureux de pouvoir dire que nous avons trouvé le tout dans l'ordre le plus parfait. Nous croyons de notre devoir d'exprimer notre reconnaissance à M. le

secrétaire-trésorier, ainsi qu'aux autres officiers de la Caisse pour l'aide efficace qu'ils nous ont donnée, dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout respectueusement soumis.

LOUIS BILODEAU, }
LOUIS LESSARD, } *Auditeurs.*

Québec, 31 mai 1875.

Il est ensuite ordonné que les rapports ci-dessus approuvés par les actionnaires soient imprimés.

Des remerciements sont unanimement votés à MM. les Président, Vice-président et Directeurs pour leur attention spécialement apportée aux affaires de l'institution pendant l'année qui vient d'écouler.

Des remerciements sont aussi offerts aux Gérant, Secrétaire-Trésorier et autres officiers de la banque, pour leur dévouement et leur attention particulière dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Messieurs Louis Bilodeau et Louis Lessard sont continués auditeurs de la Banque pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de dix directeurs pour l'année courante, et les Messieurs suivants sont unanimement réélus, savoir :

L'Hon. Eugène Chinic,
L'Hon. Isidore Thibaudeau,
L'Hon. U. J. Tessier,
Olivier Robitaille, Ecr., M. D.,
A. B. Sirois, Ecr., N. P.,
Chs. CinqMars, Ecr., N. P.,
J. D. Brousseau, Ecr.,

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SUZANNE

Prudent Vallée, Ecr.,
Louis Amiot, Ecr.,
David Dussault, Ecr.

M. le Président laisse le fauteuil et est remplacé par Joseph, Ecr.

Des remerciements sont alors votés à Olivier Robitaille, Ec
Président de l'assemblée, au Secrétaire-Trésorier et aux Sru
teurs pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.
Et l'assemblée s'ajourne.

ABRAHAM JOSEPH,
Président.

F. R. A. VÉZINA,
Secrétaire.

Québec, 21 juin 1875.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 21 du courant, le
Messieurs suivants ont été élus, savoir :

OLIVIER ROBITAILLE, Ecr., Président,

A. B. SIROIS, Ecr., Vice-Président.

F. R. A. VÉZINA,
Secrétaire-Trésorier

Québec, 21 juin 1875.

3U03HTOLR33
30P.112-TMA2